



Retrouvez aussi des informations sur la page internet de Wuenheim : <http://wuenheim.free.fr>

COMMUNE DE WUENHEIM

INFORMATIONS AUX HABITANTS

SEPTEMBRE 2017

ACTUALITES

ACTUALITES

STATIONNEMENT
TERRAIN MULTISPORTS

MANIFESTATION

48^{ème} FETE DU VIN NOUVEAU

INFORMATIONS UTILES

ACTIVITE MAINTIEN EN FORME

ACTIVITE « BRICOLAGE » AU FOYER
PAROISSIAL « SAINT-GILLES »

CAMPAGNE DES AVIS DES IMPÔTS
DES PARTICULIERS

RADAR DISSUASIF DE VITESSE

COMMUNIQUE DE PRESSE - INFO
ENERGIE

INFORMATION CALEO :

L'ÉLECTRICITÉ à côté de chez vous !

Entreprise citoyenne locale, Caléo est fournisseur de gaz naturel sur la région de Guebwiller mais gère également la production d'eau potable et le réseau de distribution gaz et eau. Depuis plus de 120 ans, Caléo est l'interlocuteur unique de proximité. Fort de ses lignes téléphoniques directes, d'un plateau d'accueil à Guebwiller et d'une équipe dynamique et accessible, Caléo répond avec réactivité et de façon personnalisée à ses clients. L'entreprise place les attentes de ses clients au premier plan et souhaite simplifier leurs démarches en proposant des offres plus complètes. Dans cette perspective, elle s'est lancée un nouveau challenge depuis avril 2017 : la fourniture d'électricité. Sa filiale de commercialisation, baptisée GAZENA, a reçu les agréments nécessaires à la fourniture d'électricité. C'est donc via GAZENA que ce service est proposé. La filiale appartient à 100% à Caléo. Elle a son siège social dans les mêmes locaux et est gérée par les mêmes interlocuteurs. De quoi rassurer les plus inquiets... Ce nouveau service permet aux habitants de regrouper leurs contrats eau, gaz et électricité chez leur fournisseur de proximité. L'entreprise compte sur les quelques 1500 nouveaux emménagements par an mais également sur sa clientèle fidèle. Grâce à une politique tarifaire attractive et à la qualité des services proposés, Caléo espère développer rapidement son activité électricité via GAZENA. Gageons que les clients feront le choix de la proximité, du service et de la simplicité !

STATIONNEMENT, RUE PRINCIPALE

En concertation avec la Direction des Routes du Conseil Départemental du Haut-Rhin, de l'Unité Routière de Thann-Masevaux, de la Gendarmerie de Soultz-Bollwiller et de la Municipalité de Wuenheim, le stationnement dans la rue Principale (tronçon entre les écoles et la chapelle du haut du village) et sur la place de la mairie sera réglementé ainsi que suit :

Instauration d'une zone bleue aux endroits indiqués ci-dessous :

- place de la mairie
- 3 places de stationnement le long du ruisseau dans le haut du village

La zone bleue sera effective dès prise de l'arrêté réglementaire, du marquage adéquat et de la pose des panneaux réglementaires.

RAPPEL : stationnement, rue Principale (tronçon rue de l'Eglise – chapelle du haut du village) :

La chaussée proprement dite, d'une largeur de 5 m, a été matérialisée de part et d'autre par une bande de résine plus ou moins large selon la configuration rencontrée. C'est pourquoi, **il est interdit de stationner entre cette bande de résine matérialisée au sol et les façades des maisons qui doit permettre le cheminement piétonnier.**

STATIONNEMENT, PLACE DE GAULLE

Après création d'un nouvel arrêt pour les bus scolaires le long du terrain enherbé, rue de la Fonderie, 12 places de stationnement seront matérialisées sur la place De Gaulle.

STATIONNEMENT AUX ABORDS DES ECOLES

Suite à la prolongation de l'état d'urgence jusqu'en novembre 2017, le stationnement est interdit aux abords des écoles jusqu'à nouvel ordre.

Les parents voudront bien privilégier le stationnement sur la place de la salle des fêtes et rejoindre les écoles, à pied, par la rue de l'Eglise.

Par ailleurs, l'accès à l'arrêt de bus, place de Gaulle, ne devra pas être entravé par le stationnement de véhicules. Il est recommandé de rouler au pas sur cette place.

TERRAIN « MULTISPORTS » AU TERRAIN D'ACTIVITES, RUE DU VIEIL ARMAND

Par délibération en date du 24/08/2015, le Conseil Municipal a décidé la création d'un terrain multisports au terrain d'activités, rue du Vieil Armand.

Les travaux de terrassement et la mise en place de la structure multisports, débiteront courant de l'automne 2017.



7 route de Colmar
68500 GUEBWILLER
Tel. 03 89 62 12 10
contact@gazena.fr



INFORMATIONS UTILES

Contact activité maintien en forme:

Animatrice :

Mme Laurence Hanrion

06 09 48 22 75



Contact bricolage :

Mme Fabienne Garcette :

06.84.01.62.83

03.89.76.72.38

fabienne.garcette@orange.fr

ACTIVITE MAINTIEN EN FORME

L'activité « maintien en forme » par le service Animation APALIB, reprendra le **JEUDI 28 SEPTEMBRE 2017 de 9h à 10h et de 19h à 20h au PÔLE COMMUNAL**, Rue Saint-Gilles à Wuenheim qui lui est mis à disposition.

Les personnes intéressées voudront bien se présenter ce jour-là au pôle communal.

Le cours de gymnastique douce consiste à raffermir les muscles, maintenir les acquis et faire des exercices pour favoriser l'équilibre, ce qui permet de lutter contre l'ostéoporose, de limiter les risques de chute, etc... Après un échauffement, l'animatrice proposera, selon les séances, un assouplissement des vertèbres jusqu'aux pieds, un renforcement des muscles (avec des ballons, des élastiques, des barres en plastique), une séance de respiration profonde, des jeux, de la relaxation.

ACTIVITE « BRICOLAGE » AU FOYER PAROISSIAL « SAINT-GILLES »

L'atelier bricolage du mercredi reprendra comme les années précédentes.

Les séances ont lieu durant toute la période scolaire et ceci tous les mercredis de 13h30 à 16h30 au Foyer Paroissial « Saint-Gilles » de Wuenheim.

Reprise des séances le **mercredi 20 septembre 2017**

Cette activité concerne les enfants de l'école élémentaire, mais les « maternelles » débrouillards sont également les bienvenus. Il n'y a pas d'inscription à l'année, les enfants viennent librement les mercredis de leur choix.

Un programme trimestriel des divers bricolages et de leurs coûts est à la disposition des enfants (programme distribué à l'école ou retiré le mercredi au bricolage ou par mail si demande).

CAMPAGNE DES AVIS DES IMPÔTS DES PARTICULIERS

La Direction Départementale des Finances Publiques sensibilise les usagers aux différentes démarches et services en ligne et vous invite à découvrir le site impots.gouv.fr, accès sécurisé 24h/24 qui vous permet :

- d'accéder à votre espace particulier pour déclarer vos revenus, recevoir et conserver vos avis, poser une question, faire une réclamation ...
- de corriger votre déclaration de revenus du 1^{er} août au 19 décembre 2017
- d'imprimer vos justificatifs de revenus, l'avis de situation déclarative, pour faciliter vos démarches auprès de tiers (banques, bailleurs, administrations ...)

Il est aussi rappeler que l'utilisation du paiement dématérialisé est obligatoire pour tout montant d'impôt supérieur à :

2.000 € en 2017

1.000 € en 2018

300 € en 2019

Cet abaissement concerne tous les types d'impôts des particuliers.

RADAR DISSUASIF DE VITESSE : données récapitulatives et conclusions

Periode	lieu	Vitesse limite	Usager avec excès supérieur 30 km/h	Usager avec excès supérieur 50 km/h	Usager avec excès supérieur 70 km/h
28/03/2017 au 06/06/2017	rue du Vieil Armand)	30 km/h	58,59%	1,27%	-

CONCLUSION DES DONNEES ISSUES DU RADAR :

La majorité des usagers ne respecte pas les zones 30. Lorsque la vitesse maximale autorisée est de 50 km/h, environ 60% des usagers excède cette vitesse

Les statistiques sont régulièrement transmises à la Gendarmerie Nationale.

Comment économiser l'énergie, quels travaux réaliser pour isoler sa maison, quels matériaux et système de chauffage choisir, quelles aides financières possibles ?

Autant de questions à se poser avant de signer toute commande et à poser à des spécialistes indépendants qui ont une approche globale de la rénovation énergétique de l'habitat.



C'est la mission de Quentin Meyer, conseiller espace INFO ENERGIE du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon, qui a pris ses fonctions mi-avril. Titulaire d'une licence professionnelle Energies Nouvelles, Développement Durable, Génie Climatique et Énergétique, Quentin Meyer dispense aux particuliers des conseils et informations sur l'amélioration thermique et énergétique de leur habitation ainsi que sur les aides financières. Le service est financé par l'ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), la Région Grand Est et le Pays RVGB.

Vous pouvez dès à présent prendre contact avec votre conseiller info énergie par téléphone ou par mail, pour un simple conseil ou prendre rendez-vous si vous avez besoin d'informations détaillées.

Il n'a rien à vous vendre, et ça change tout !

Besoin d'enquêter sur vos consommations ?

L'espace INFO ENERGIE DU PAYS Rhin-Vignoble-Grand Ballon vous met à votre disposition, gratuitement, des outils de mesure pour vous aidez à cibler et quantifier vos consommations énergétiques et ainsi vous permettre de définir les possibilités d'économies d'énergie.

- Thermomètre infrarouge
- Wattmètre
- Enregistreur USB de température
- Débitmètre

Sur réservation uniquement

Ravalement de façade, rénovation de toiture, aménagement de pièces : Quand devez-vous isoler ?

Selon le décret n°2016-711 du 30 mai 2016 applicable depuis le 1er janvier 2017, il peut être obligatoire de coupler vos travaux de ravalement de façade ou de rénovation de toiture à des travaux d'isolation thermique.

N'hésitez pas à contacter votre conseiller en amont de tout projet.

Votre conseiller INFO ENERGIE :

Quentin Meyer

Conseiller Espace INFO ENERGIE du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon
Espace du Florival, 3ème étage
170 rue de la République 68500 Guebwiller
06.83.03.89.22
eie@rhin-vignoble-grandballon.fr